

INFORMATEUR

FONDATEUR
R. ONILLON
1919

J U D I C I A I R E

Journal d'informations économiques, fiscales et techniques centralisant au titre de l'information les publicités légales et judiciaires de la Loire-Atlantique et de la Vendée
accrédité pour la publication des insertions légales et judiciaires de la Loire-Atlantique

Hebdomadaire paraissant le vendredi - Prix au numéro : 1,40 € - Abonnement annuel papier : 32 € - papier + site : 55 €

15 quai Ernest Renaud CS 60514 - 44105 NANTES Cedex 4 - Téléphone : 02 40 47 00 28 - Télécopie : 02 40 89 18 73 - e-mail : info.jud@wanadoo.fr

Site Internet : www.informateurjudiciaire.fr

PROJET DE RENOVATION DU MUSEE DOBREE A NANTES

35 millions d'euros pour en faire un « pôle ouvert » sur la ville

L'architecte Dominique Perrault, auteur de la Bibliothèque Nationale de France, a signé le projet de rénovation du Musée Dobrée à Nantes. L'objectif du maître d'ouvrage, le Département, est de créer un « musée d'archéologie et d'histoire de la Loire-Atlantique ». Le permis de construire a été délivré le 30 août dernier.



Deux miroirs d'eau seront réalisés au nord et au sud du Palais Dobrée. Image de synthèse DPA/Adagp

En investissant près de 35 millions d'euros, le Conseil général de Loire-Atlantique va créer, à deux pas de la place Graslin, un nouvel élément d'attraction culturelle ouvert sur la ville. Aucune construction supplémentaire n'aura lieu, hormis le remplacement de l'édifice des années 1970, rue Voltaire, jugé obsolète, qui cèdera la place à un volume habillé de la même pierre que le Palais Dobrée.

Le jardin requalifié

Une grande partie de l'évolution du musée va se dérouler en sous-sol, tandis que le jardin va faire l'objet d'un effort particulier, appuyant sur deux miroirs d'eau accessibles au public d'un total de près de 2 000 m². Le Palais Dobrée, le manoir de la Touche et la maison du jardinier, inscrits au patrimoine nantais, seront

suite page 2

FINANCE

les agences en défaut

Les agences de notation suscitent une fronde grandissante, surtout de la part des Etats dont elles déprécient la signature. Il n'est pas douteux que leur pouvoir soit surfait, d'autant qu'elles ont déjà péché par incompétence. Et elles continuent : à ce jour, tous les grands pays du monde bénéficient d'une note bien supérieure à leurs mérites.

suite page 2